



**VERRIÈRES PATRIMOINE**  
**Siège social : Mairie de Verrières**

**ADHÉSION 2018**

**Attention !**  
Le montant de la cotisation  
est désormais 12 €  
Merci !

Adhères ou renouvelez votre adhésion

Qualité / NOM
Adresse
Adresse email

Cotisation 2018 : (Nbre) \_\_\_\_\_ adhérent(s) x 12 Euros = \_\_\_\_\_ Euros

Chèque de cotisation libellé à l'ordre de :  
'VERRIÈRES PATRIMOINE'

Adressez ce bulletin et votre règlement à :

VERRIÈRES PATRIMOINE  
Mairie de Verrières  
61110 Verrières

VERRIÈRES PATRIMOINE vous adressera un reçu fiscal.

Votre cotisation vous permettra de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% de la somme versée, dans la limite globale de 20% du revenu imposable. Conformément à la Loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant dont Verrières Patrimoine est seule destinataire. Si vous souhaitez exercer ce droit veuillez nous adresser un courrier dans le sens désiré.

**VERRIÈRES PATRIMOINE**  
**DON**

Pour soutenir l'action de l'association

Qualité / NOM
Adresse

Fait un don de     10€     20€     30€     50€     80€     100€

Autre montant : \_\_\_\_\_ Euros.

Chèque du don libellé obligatoirement à l'ordre de :  
'FONDATION DU PATRIMOINE – Église de VERRIÈRES'  
(Chèque séparé de celui de la cotisation)

Adressez ce bulletin et votre règlement à :

VERRIÈRES PATRIMOINE  
Mairie de Verrières  
61110 Verrières

qui transmettra à la Fondation du Patrimoine.

La FONDATION du PATRIMOINE vous adressera un reçu fiscal début 2019, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus.

Indiquez ci-après le bénéfice au titre duquel vous souhaitez bénéficier d'une économie d'impôt :

Impôt sur le Revenu OU  Impôt sur les Sociétés

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don, dans la limite globale de 20% du revenu imposable.

Pour les entreprises, réduction de l'impôt de 60% du don, et dans la limite de 5% du chiffre d'affaire.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seule l'association sera destinataire de cette liste ; toutefois, si vous ne souhaitez pas que la Fondation nous communique vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre :   
Conformément à la Loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant dont Verrières Patrimoine est seule destinataire. Si vous souhaitez exercer ce droit auprès, veuillez adresser à la délégation régionale de la Fondation du Patrimoine dont vous dépendez.



Vendu au prix de 3 euros, Verrières Patrimoine vous remettra gratuitement cet autocollant pour tout don au moins égal à 20 euros  
Taille réelle : Ø 10 cm

Visitez notre site web : [www.verrieres-patrimoine.fr](http://www.verrieres-patrimoine.fr)